



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES-VERBAL

Mardi 24 juin 2025

La présente assemblée est tenue hors la présence de ses membres. Les membres ont été invités à exercer leur droit de vote exclusivement par correspondance.

Ordre du jour détaillé

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2024
3. Approbation des comptes de l'exercice 2024
4. Approbation du rapport de gestion 2024
5. Election du Comité : Président - trésorier - secrétaire
6. Election d'un organe de révision
7. Fixation du montant de la cotisation annuelle

Personnes présentes

Membres du Comité présents :

Monsieur Cédric Delamadeleine, Président
Monsieur Nicolas Geiser, Trésorier

Membres du Comité excusés :

Madame Aurélie Tornare, Secrétaire
Madame Chantal Good, représentante de la Municipalité
Monsieur Bogomil Kohlbrenner, représentant du Conseil Communal

1) Ouverture de l'Assemblée, liste de présence

Le Président, C. Delamadeleine, ouvre l'Assemblée Générale à 14:00 heures dans les locaux de l'association.

Il rappelle que l'assemblée se tient cette année hors la présence des membres et en présence d'un comité restreint.

Les membres ont été invités à exercer leurs droits par correspondance. A cet effet, ils ont reçu par courriel la convocation et un bulletin de vote par correspondance. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2024, le rapport de gestion 2024, le rapport du trésorier et les comptes de l'exercice 2024 comprenant le rapport de l'organe de révision ont été mis à disposition des membres sur le site internet de l'association.

Les 509 membres disposaient d'un délai au 23 juin 2025 pour retourner leur bulletin de vote. Dans ce délai, le Président constate que 9 membres ont retourné des bulletins valables.

2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2024

Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site internet de l'association, il est approuvé par 8 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention.

3) Approbation des comptes 2024

Les comptes de l'exercice 2024 comprenant le rapport de l'organe de révision ont été mis à disposition sur le site internet de l'association, Ils sont approuvés par 8 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention.

4) Approbation du rapport de gestion 2024

Le rapport de gestion de l'exercice 2024 a été mis à disposition sur le site internet de l'association, Il est approuvé par 8 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention.

5) Election du Comité : Président, Trésorier, Secrétaire

Les trois membres du comité qui doivent être élus par l'assemblée sont le président, le trésorier et la secrétaire. Monsieur Bogomil Kohlbrenner et Madame Chantal Good sont élus directement par les autorités politiques, à savoir, le Conseil communal, respectivement la Municipalité.

L'assemblée approuve la réélection pour une année supplémentaire de :

- a) C. Delamadeleine, Président, par 8 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention
- b) N. Geiser, Trésorier, par 8 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention
- c) A. Tornare, Secrétaire, par 8 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention.

6) Election d'un organe de révision

La société Milleis Audit Sàrl est reconduit dans sa fonction d'organe de révision pour les comptes de l'exercice 2025, par 8 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention.

7) Fixation du montant de la cotisation annuelle

Le Comité propose de maintenir sans changement la cotisation annuelle à CHF 120.-.

Le montant de la cotisation est accepté par 9 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée à 14:10 heures.

Cédric Delamadeleine



Le Président

Nicolas Geiser



Le Trésorier

Epalinges, le 24 juin 2025

Annexes : - Rapport de gestion
- Rapport du trésorier

Rapport de Gestion pour l'année 2024

1. Introduction

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Au nom du comité, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de notre association pour l'année 2024. Cette période a été marquée par des transformations majeures, des ajustements nécessaires face à des décisions communales et cantonales, ainsi que par des efforts constants pour maintenir la qualité de nos prestations malgré un contexte complexe en matière de ressources humaines.

Notre engagement envers les enfants, les familles et le personnel est demeuré inébranlable. Ce rapport témoigne de notre volonté de garantir un encadrement de qualité et une gestion rigoureuse.

2. Composition du Comité

En 2024, le comité s'est réuni à 11 reprises. Sa composition a évolué comme suit :

- C. Delamadeleine – Président
- Ch. Good – Représentante de la municipalité
- L. Thoreau-Margot – Représentante du Conseil communal jusqu'en mai 2024
- B. Kohlbrenner – Représentante du Conseil communal dès juin 2024
- A. Tornare – Secrétaire
- N. Geiser – Trésorier

3. Faits marquants de l'exercice 2024

3.1. Transition vers les nouveaux locaux à Bois-Murat

Les travaux de construction du site de Bois-Murat ont été finalisés avec succès, permettant à la structure « La Trottinette » d'intégrer ses nouveaux locaux dès la rentrée scolaire 2024. La transition depuis les infrastructures provisoires a mobilisé la direction et les équipes éducatives, en particulier durant le premier semestre et la fermeture estivale. Leur implication mérite ici toute notre reconnaissance.

3.2. Abandon du projet UAPE au Village

A la suite de la décision de la Municipalité de renoncer à la création d'une UAPE à proximité du collège du Village (prévue initialement pour la rentrée 2025), des solutions alternatives ont été élaborées pour assurer la continuité de l'accueil pour les familles concernées. L'impact principal a été l'impossibilité de solliciter de nouvelles prolongations des dérogations préalablement accordées. En conséquence, une réorganisation des espaces a été menée avec la plus grande prudence et une flexibilité adaptée, en accordant une attention particulière au respect des besoins et du bien-être des enfants accueillis.

4. Projets et perspectives

4.1. Extension de la Pépinière

Un projet d'envergure est en cours pour étendre la structure de la Pépinière avec de nouveaux locaux situés dans le quartier des Croisettes, avec une livraison espérée entre la fin 2026 et le début 2027. L'objectif est d'offrir un accueil dans des locaux modernes, fonctionnels et conformes aux normes actuelles, tout en augmentant la capacité d'accueil.

4.2. Projet « Vivre la nature avec les enfants »

Nous avons lancé un projet pédagogique visant à rapprocher les enfants de la nature. Une parcelle à proximité du collège du Grand-Chemin est en cours d'aménagement : roulotte, toilettes sèches et installations éducatives viendront compléter ce nouveau lieu d'apprentissage dès le premier semestre 2025. Des activités seront proposées dans ce jardin pédagogique et dans la forêt à proximité.

5. Gestion financière

L'année 2024 a été marquée par une vigilance accrue sur les coûts, notamment en lien avec la hausse des normes réglementaires. Le poste de charge principal demeure les salaires, mais l'encadrement reste notre priorité stratégique. Grâce à l'effort de rationalisation entrepris, nous avons pu maintenir un équilibre budgétaire raisonnable, tout en assurant une qualité de service.

6. Conclusion

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers l'ensemble du personnel et du comité pour leur engagement continu au cours de l'année 2024. Malgré les obstacles, l'année 2024 fut riche en enseignements et en évolutions constructives. Nous abordons l'année 2025 avec confiance, résolus à poursuivre notre mission avec sérieux, transparence et engagement.

Au nom du comité :

Cédric Delamadeleine
Président



Epalinges, le 5 juin 2025

RAPPORT DU TRESORIER POUR L'EXERCICE 2024

1. Introduction

Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2024 a été marqué par la continuité dans la rigueur de gestion financière adoptée les années précédentes. L'Association d'accueil de l'enfance d'Epalinges (AAEE) a poursuivi ses efforts en matière de maîtrise des charges, tout en améliorant encore les infrastructures et l'accueil des enfants. Le présent rapport dresse un aperçu détaillé de la situation financière de l'association au 31 décembre 2024 et analyse les principaux postes de revenus et de dépenses, en comparaison avec l'exercice 2023.

2. Bilan au 31 décembre 2024

Le bilan de l'AAEE au 31 décembre 2024 présente une image complète de la structure financière de l'association.

- **Actif** : Les liquidités (caisses et banques) s'élèvent à CHF 1'226'218.18, contre CHF 937'100.21 en 2023. Les débiteurs et actifs transitoires totalisent CHF 1'478'456.25, chiffre stable par rapport à 2023. Les immobilisations sont toujours comptabilisées pour un montant symbolique de CHF 7.-, les amortissements ayant été intégralement réalisés.
- **Passif** : Les créanciers et passifs transitoires représentent CHF 2'238'973.15, en hausse par rapport à CHF 1'977'755.27 en 2023. La provision pour pertes sur débiteurs (CHF 19'500.-) a été maintenue à un niveau prudent et la provision pour l'agrandissement des structures est restée inchangée à CHF 270'000.-.
- **Capital de l'association** : Le capital propre s'élève à CHF 180'108.28 (contre CHF 164'594.19 en 2023), intégrant un bénéfice net de CHF 15'514.09 pour l'exercice 2024.

3. Compte de Pertes et Profits

L'exercice 2024 s'est caractérisé par une progression des produits d'exploitation et une gestion attentive des charges, permettant de dégager un résultat positif.

Les produits s'élèvent à CHF 10'624'378.37. La contribution parentale représente toujours la part la plus importante de nos recettes. Les subventions communales et cantonales restent des piliers essentiels de notre équilibre financier. On note également le soutien précieux de la Loterie Romande, ayant permis de financer des améliorations ciblées dans nos structures.

Du côté des charges, celles-ci atteignent CHF 10'609'839.72. Elles sont principalement composées des frais de personnel, incluant salaires et charges sociales. Cette part, qui constitue près de 77 % de l'ensemble, reflète notre volonté de garantir un encadrement de qualité, respectant les normes en vigueur.

L'alimentation, les transports entre sites et les frais liés à l'entretien des locaux demeurent également significatifs, en lien direct avec l'accroissement du nombre d'enfants accueillis et des surfaces d'accueil. Les frais de fonctionnement (bureautique, télécommunications, informatique) restent maîtrisés.

L'exercice présente ainsi un excédent d'exploitation de CHF 14'538.65. Après intégration du résultat financier et des opérations extraordinaires (notamment liées aux dons affectés), le bénéfice net se fixe à CHF 15'514.09.

4. Conclusion

L'exercice 2024 s'achève sur un résultat financier satisfaisant. La rigueur budgétaire, l'efficacité opérationnelle ainsi que le soutien continu des pouvoirs publics et de partenaires comme la Loterie Romande ont permis de maintenir un bon équilibre économique. Ce résultat offre une base solide pour affronter les défis à venir, notamment en matière d'adaptations structurelles et de développement de l'accueil.

Fait à Epalinges, le 11 juin 2025

Nicolas Geiser
Trésorier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Geiser', with a long horizontal stroke extending to the right.